



### HORAIRES (sauf juin juillet août)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dim.
	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat
Les Présidents *													
Les Léonards *													
Les Constantins **													
La Laupie													
Logis Neuf ***													

Mat = 9h à 11h45  
Apm = 14h à 17h

Ouvert  
 Fermé

\* Montélimar  
\*\* Montboucher-sur-Jabron  
\*\*\* Saulce-sur-Rhône

Fermé tous les jours fériés

### HORAIRES JUIN JUILLET AOÛT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Les Présidents *							
Les Léonards *							
Les Constantins **							
La Laupie							
Logis Neuf ***							

Lundi au Vendredi = 7h30 à 13h  
Samedi = 7h30 à 15h  
Dimanche = 9h à 11h45

Ouvert  
 Fermé

\* Montélimar  
\*\* Montboucher-sur-Jabron  
\*\*\* Saulce-sur-Rhône

### RÈGLEMENT (Extrait)

- La récupération de déchets déposés dans les bennes et le chiffonnage sont interdits.
- La circulation sur le site est réglementée et des consignes de sécurité sont à respecter. Le gardien est là pour vous orienter.
- Respect du code de la route, nombre de véhicules limité sur le site. Les usagers sont seuls responsables de l'utilisation de leur véhicule, aucun recours en cas d'accident. Interdiction de se pencher au dessus du garde-corps. Interdiction d'utiliser les commandes des compacteurs. Interdiction de descendre dans les bennes. Les enfants et animaux doivent rester dans les véhicules. Le gardien est habilité à refuser des déchets non conformes au règlement.
- Obligation pour les usagers de trier les déchets et nettoyer le quai après vidage.

04 75 00 64 41  
www.montelimar-agglo.fr

Designed by graphicdesign-communication.com - Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

Montélimar  
Agglomération  
RHÔNE & PROVENCE



# Déchèteries intercommunales

## Guide pratique

**5 DÉCHÈTERIES**  
Accès gratuit  
Fermées les jours fériés

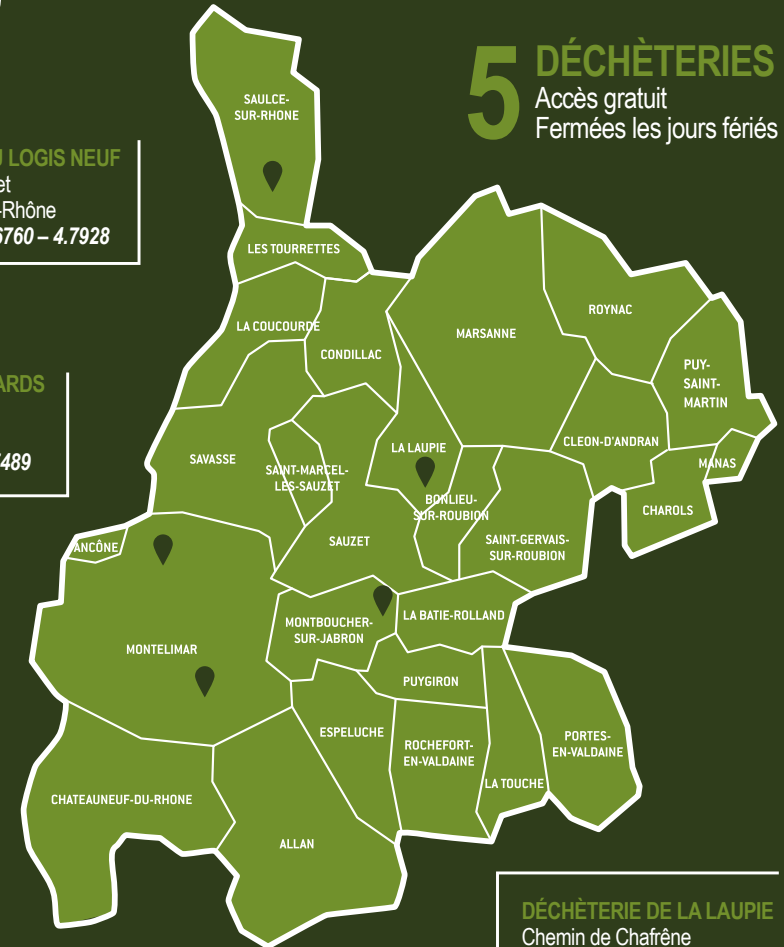
**DÉCHÈTERIE DU LOGIS NEUF**  
Chemin du Broquet  
26270 Saulce-sur-Rhône  
Coord GPS : 44.6760 – 4.7928

**DÉCHÈTERIE DES LEONARDS**  
Chemin des Léonards  
26200 Montélimar  
Coord GPS : 44.5840 – 4.7489

**DÉCHÈTERIE DES PRÉSIDENTS**  
Bd du Président René-Coty  
26200 Montélimar  
Coord GPS : 44.5369 – 4.7641

**DÉCHÈTERIE DES CONSTANTINS**  
775 Chemin du Vermonen  
26740 Montboucher-sur-Jabron  
Coord GPS : 44.5543 – 4.8338

**DÉCHÈTERIE DE LA LAUPIE**  
Chemin de Chafrêne  
26740 La Laupie  
Coord GPS : 44.6099 – 4.8572



www.montelimar-agglo.fr



## CONDITIONS D'ACCÈS

### Particulier



ou carte jaune équivalente

#### \* Pour les véhicules de classe 1 : Gratuit et illimité

Véhicules dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres



Remorque avec PTAC inférieur ou égal à 500 kg

#### \* Pour les véhicules de classe 2 : 12 passages gratuits par an puis 40 € par passage, 3 m<sup>3</sup> maximum par passage

Véhicules dont la hauteur est comprise entre 2 et 3 mètres et dont le PTAC ≤ à 3,5 tonnes



Remorque avec PTAC supérieur à 500 kg

Photos données à titre indicatif. Liste non exhaustive.

### Professionnel



- 3 m<sup>3</sup> maximum par passage  
- Tout véhicule de moins de 3,5 T

**Accès interdit le dimanche**

#### • Résidant sur le territoire de l'Agglo :

12 passages gratuits par an puis 40 € par passage

#### • Résidant hors territoire Agglo :

40 € par passage

## CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE

Elle vous donne accès à l'ensemble des déchèteries du territoire. Chaque foyer ou entreprise a droit à une seule carte d'accès. La 1<sup>ère</sup> carte est délivrée gratuitement. En cas de perte/vol, contactez immédiatement l'agglo pour la faire désactiver. Vous restez responsable des passages effectués avec votre carte. Le renouvellement d'une carte est facturé 10 €.

## COMMENT OBTENIR UNE CARTE DÉCHÈTERIE

### • En ligne

Sur le portail ecocito accessible depuis le site de Montélimar-Agglomération : <https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/dechets/les-decheteries>

Votre carte vous sera adressée par courrier à votre domicile.

### • Par courrier

À l'adresse :

**Montélimar-Agglomération  
Maison des services publics  
1 avenue St Martin  
26200 Montélimar**

Votre carte vous sera adressée par courrier à votre domicile.

### • À l'accueil

**Montélimar-Agglomération  
Maison des services publics  
1 avenue St Martin  
26200 Montélimar**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30.

Votre carte vous sera délivrée sur place.

### •auprès de votre mairie

(Sauf Montélimar)

Votre carte vous sera adressée par courrier à votre domicile ou remise à votre mairie (au choix).

## PIÈCES À FOURNIR

Formulaire de demande de carte dûment rempli, accompagné des pièces justificatives listées. Formulaire téléchargeable sur : [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr) ou à demander à Montélimar-Agglomération au : **04 75 00 64 41**.

## JUSTIFICATIFS DEMANDÉS

### • Pour les particuliers

un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

### • Pour les professionnels

Un document attestant la création de l'entreprise daté de moins de 3 mois (extrait k-bis, avis INSEE, extrait du registre des répertoires des métiers) et faisant apparaître le numéro siret + fiche code tiers.

## DÉCHETS ACCEPTÉS

### Mobiliers usagés

Matelas, sommiers, lits, sièges, canapés, fauteuils, meubles de cuisine et de salle de bains sans les éviers et les vasques, meubles de rangement, panneaux mélaminés, bois d'ameublement quincaillerie (poignées, charnières...).

**Benne de recyclage uniquement à la déchèterie de La laupie, des Léonards, des Présidents et du Logis Neuf.**

### Encombrants non recyclables

Tapis, fenêtres, poussettes, laine de verre...

### Ferraille

### Gravats

Pierres, briques, béton, tuiles...

### Végétaux

Tonte de pelouses, taille de haies, branchages, feuilles mortes...

### Bois brut

Palettes et caissettes

### Plaques de plâtre

**Uniquement à la déchèterie des Léonards (Montélimar)**

### Cartons

Non souillés et vidés de toute impureté (pas de plastique, pas de polystyrène...)

### Emballages-papiers + verre (dans les conteneurs de tri sélectif)

Tous les emballages en plastique, en métal, en carton (cartonnettes), les briques alimentaires, les papiers et tous les emballages en verre

## POUR LES PARTICULIERS UNIQUEMENT

*Dépôts de professionnels interdits*

### Textiles

### Huiles

Huiles de vidange + huiles alimentaires usagées

### Polystyrène blanc et propre

### DDS

• Déchets dangereux spéciaux : bidons souillés, produits d'entretien et de nettoyage, produits chimiques, peintures, vernis, laques, antirouille, colle, solvants, radiographies,

• Produits de traitement : xylophène, désherbant, fongicide...,

• Produits peu ou très réactifs : batteries, piles, accumulateurs, cartouches d'imprimante, thermomètre mercure...

• Fongicide...,

### DEEE

Audiovisuel, informatique, électroménager, électronique...

### Pneus VL et motos

Sans jante

**Dans les déchèteries suivantes : Les Présidents (Montélimar), Constantin (Montboucher), Logis Neuf (Saulce-sur-Rhône) et La Laupie.**



## DÉCHETS REFUSÉS

- Déchets industriels,
- Ordures ménagères,
- Déchets putrescibles (sauf déchets de jardin),
- Produits dangereux, corrosifs non ménagers, explosifs ou instables,
- Pneumatiques autre que VL
- Cadavres d'animaux,
- Produits radioactifs,
- Amiante
- Déchets amiantés,
- DASRI,
- Médicaments,
- Éléments mécaniques de véhicules,
- Bouteilles de gaz.

**Liste non exhaustive**

